

**1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration,
mardi le 26 janvier 2021, 19 h,
tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M. Luc Santerre	Trésorier
M ^{me} Suzie Beaulieu	Secrétaire
M ^{me} Véronique Proulx	Administratrice
M. Luc Pesant	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIT ABSENT :

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district électoral du Plateau (départ 20h00)
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

1 citoyen est présent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes dans la séance par mode virtuel (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter.

M^{me} Suzie Beaulieu demande l'ajout du sujet «Patinoire quartier St-Mathieu» au point *Divers*.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 05
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 15 septembre 2020 et du 24 novembre 2020	19 h 03
4. Questions et commentaires du public	19 h 10
5. Suivi des dossiers	19 h 30
• Table de concertation vélo des conseils de quartier du 15 décembre 2020	
• Consultation publique Place des Quatre-Bourgeois	
• Développement immobilier sur le boulevard Quatre-Bourgeois (information)	
6. Période d'information par les membres du conseil municipal	19 h 35
7. Questions et commentaires du public (2 ^e période)	19 h 45
8. Fonctionnement	19 h 55
• Correspondance et information	
• Trésorerie	
9. Divers	20 h 00
10. Levée de l'assemblée	20 h 10

RÉSOLUTION 21-CA-01

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyé par M. Jean-François Ross, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 15 SEPTEMBRE ET DU 24 NOVEMBRE 2020

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 15 septembre 2020.

RÉSOLUTION 21-CA-02

Sur proposition de M^{me} Véronique Proulx, appuyée par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 15 septembre.

Adoptée à l'unanimité

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 24 novembre 2020. Pour le procès-verbal de novembre, M. Rémy Normand propose de remplacer le nom de M. Nicolas Gagnon par M. Jean-François Ross puisqu'il a présidé la réunion.

RÉSOLUTION 21-CA-03

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyé par M. Jean-François Ross, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 25 novembre avec la modification susmentionnée.

Adoptée à l'unanimité

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas de questions.

5. SUIVI DES DOSSIERS

5.1 Table de concertation vélo des conseils de quartier du 15 décembre 2020

M^{me} Suzie Beaulieu a assisté à la rencontre de la Table de concertation vélo en décembre dernier. Elle fait part des éléments les plus importants qui y ont été débattus :

- les modifications quant au mode de fonctionnement de la table ;
- l'établissement d'axes prioritaires (dont les boulevards Hochelaga et Neilson) ;
- la mention de 35 signalements d'accidents sur le boulevard Quatre-Bourgeois;
- le soulignement par un participant que la Ville ne devrait pas se baser que sur le nombre d'accidents sur les pistes cyclables, puisque l'absence ou le faible taux de cyclistes peut être une indication que les gens ne se sentent pas en sécurité à circuler sur cette voie ;
- la durée de la saison de vélo (et l'entretien des pistes conséquent).

5.2 Consultation publique Place des Quatre-Bourgeois

M. Nicolas Gagnon partage au Conseil que les propriétaires de Place des Quatre-Bourgeois, Trudel Alliance, font une [consultation publique sur leur site](#) jusqu'au 31 janvier. Il évoque que les propriétaires seraient intéressés à introduire du développement résidentiel sur leur terrain. M. Rémy Normand mentionne que les propriétaires, en bons voisins corporatifs, sondent les citoyen.ne.s quant à la restructuration de leur terrain. Il ajoute que la Ville, s'étant dotée l'an dernier d'une politique sur l'habitation, voit d'un bon œil la possibilité de repenser l'utilisation de tels espaces (comprenant notamment bon nombre de stationnements inutilisés).

5.3 Développement immobilier sur le boulevard Quatre-Bourgeois (information)

M. Nicolas Gagnon rapporte que dans l'hebdo *L'Appel* du 13 janvier dernier (vol. 75 no 27), il est question de la construction de 112 logements à venir sur le boulevard Quatre-Bourgeois, entre le 3084 et le 3116. Pour ce faire, le promoteur devrait toutefois faire passer la hauteur réglementaire des immeubles à logements de quatre à six étages. M. Rémy Normand mentionne que la Ville a eu connaissance du projet et elle a envoyé le promoteur sonder les citoyens pour recueillir leurs commentaires et retravailler son projet. S'il y a des prévisions de modification au règlement d'urbanisme, les instances municipales et citoyennes seront appelées à se prononcer en temps et lieu.

M^{me} Suzie Beaulieu fait mention que le projet pourrait être intéressant pour remplacer certains immeubles à logements devenus désuets.

M. Rémy Normand rappelle que ce projet se place dans l'axe structurant du futur tramway et s'inscrit dans une démarche de densification. Il ajoute que le promoteur qui veut insérer de nouveaux bâtiments dans un espace doit consacrer ses efforts dans une transition harmonieuse vis-à-vis les quartiers résidentiels voisins.

6. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau salue les membres du Conseil. Elle fait part de l'événement [Social Derby Québec](#), du 5 au 19 février, qui consiste en une compétition pour mettre en valeur les différents quartiers de la Ville en utilisant les comptes *Instagram* de leurs Conseillers respectifs.

M. Rémy Normand fait part de la [Consultation publique sur la mobilité active lancée en ligne par la Ville](#), en vue de la planification des cinq prochaines années. Les citoyens ont jusqu'au 31 mars prochain pour s'y prononcer.

Il mentionne également que la Ville a retardé les échéances de paiement pour les comptes de taxes. Les paiements sont reportés comme suit : 3 mars reporté au 3 juin ; 3 mai reporté au 3 août ; 5 juillet reporté au 15 septembre ; 3 septembre reporté au 15 novembre. Cette fois, comme l'annonce est faite à l'avance, il recommande

aux citoyen.ne.s d'être vigilants quant aux dates de leur envoi de chèques, car ceux-ci seront encaissés aux dates qui y seront inscrites. Cette année, il est également possible pour les citoyen.ne.s de procéder par paiement autorisé, en remplissant le [formulaire](#) sur le site de la Ville.

M. Rémy Normand rappelle également l'appel au civisme et à la bienveillance envers les employé.e.s travaillant dans les installations de la ville, en regard de l'application des mesures sanitaires et du couvre-feu.

Il partage aussi la nouvelle activité de [pêche blanche à la Base de plein air de Sainte-Foy](#), en collaboration avec le groupe Plein Air Faune. Il y a un léger coût à déboursier pour y participer et il est nécessaire de faire son inscription à l'avance.

7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2^e PERIODE)

Pas de question.

8. FONCTIONNEMENT

Correspondance : M. Nicolas Gagnon a reçu un courriel d'un citoyen qui voulait obtenir les informations de la liste de diffusion du nouveau quartier dans lequel il a emménagé. M. Dave Gagnon-Pelletier a réglé la demande du citoyen.

Trésorerie : M. Luc Santerre mentionne qu'au 22 janvier 2021, il reste 1 815,90 \$.

RÉSOLUTION 21-CA-04

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M. Nicolas Gagnon, il est résolu d'octroyer 300\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil de quartier du Plateau du 15 septembre 2020, du 24 novembre 2020 et du 26 janvier 2021.

Adoptée à l'unanimité

9. DIVERS

Patinoire quartier St-Mathieu

M^{me} Suzie Beaulieu a écrit un courriel à la Ville au sujet des heures de patin libre à la patinoire St-Mathieu, car elle a constaté que des gens jouaient au hockey sur ces heures. Elle s'est fait répondre qu'ils avaient le droit d'avoir bâton et rondelle et qu'elle n'avait «qu'à aller patiner ailleurs». M. Rémy Normand demande à M^{me} Suzie Beaulieu de lui envoyer le numéro de requête de sa demande pour faire des

vérifications. Il mentionne également qu'il y a souvent confusion sur les termes pour les activités autorisées depuis les multiples mesures et contre-mesures sanitaires.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 21-CA-05

Sur proposition de M. Nicolas Gagnon, appuyé par M. Luc Pesant, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20h00.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M^{me} Suzie Beaulieu.

M. Nicolas Gagnon, président

M^{me} Suzie Beaulieu, secrétaire